

*règlements et avantages CSE Fevrier 2022*

**CDI ET CDD ayant 6 mois d'ancienneté à la date de l'événement.**

EVENEMENT	CDI	CDD	CONDITIONS D'ATTRIBUTION
Bon d'achat "naissance" valeur 40,00€	X	X	Un seul bon par enfant et par famille.
Bon d'achat "Mariage / PACS" 55,00€	X	X	Un bon par salarié.
Gerbe de fleurs valeur 65,00€	X	X	Pour le décès d'un proche (conjoint, parents, beaux parents, enfants, salariés de l'entreprise). Merci d'informer, lors de votre appel au service du personnel de votre absence, le lieu du dépôt de gerbe, celui-ci transférera ces infos pratiques au C.E.
ou			
DON	X	X	A une association caritative à but non lucratif à la demande précisée par le salarié s'il ne souhaite pas de fleurs pour le défunt.
Participation pour le voyage d'étude enfant valeur 80,00€	X	X	Classe de mer, neige, etc. Jusqu'au 18 ans de l'enfant : 50% du montant dans la limite de 80,00€ par an et par enfant dans le cadre scolaire.
Bon d'achat Noël (cadhoc à ce jour) valeur 70,00€	X	X	Un bon par salarié délivré fin Novembre
Jouet NOEL -enfant jusqu'à 14 ans- valeur 30,00€	X	X	Une seule participation C.S,E. par enfant et par famille (jusqu'à 14 ans année civile). <b>CDI DE + 6 MOIS</b>
Participation sur les activités Sportives, Musicales, Permis pêche, etc... 60 EUROS	X	X	100% du montant dans la limite de 60,00€ par an et par famille (ayant droits : le salarié, son conjoint et enfant(s) jusqu'à majorité Prise en charge 100%, une licence ne peut être présentée qu'une fois dans le cas du couple salariés Toque.
Colis de Noël Gourmand 70,00€	X	X	En décembre, un colis par salarié
ou			
Choix d'un bon commerçant utilisable dans les commerces de proximité de Segré valeur 70,00€	X	X	En décembre, un bon commerçant par salarié
Chèques vacances	X	X	Epargne du salarié sur 9 mois de Août à Avril à laquelle s'ajoute une participation du C.S.E, inscription fin juin au C.S.E., distribué ou envoyé en mai. <b>UNIQUEMENT CDI + 6 MOIS</b>
Une clé de réduction pour les distributeurs de boisson Pélican Rouge (Selecta)	X	X	Une par salarié avec une caution (chèque uniquement, de 10,00€ à l'ordre du CSE)
Pass culture 30 €	X	X	1 remboursement de 30 euros par salariés et par an sur présentation d'une facture
Voyage organisé tous les 2 ans	X	X	Participation de 150€ sur le montant d'un voyage à l'étranger
Voyage d'un jour	X	X	Participation du CSE en fonction de la destination

**FICHE D'IDENTIFICATION IMPERATIVEMENT REMPLIE ET RENDUE AU C.S.E., MISE A JOUR PAR VOS SOINS (SELON EVENEMENT CHANGEANT: situation de famille adresse etc)AUPRES DU C.S.E. SOUS RESERVE DE DROIT**

Attention, en cas de congé parental vos droits au C.S.E. sont suspendus

Tous les bons d'achats (mariage, naissance, Noel) seront à retirer personnellement avant la fin de l'année civile à une permanence C.S.E. afin d'y apposer votre signature. **Aucun bon ne sera envoyé**, même en cas d'absence, maladie ou autre.

Toutes les attestations devront être remplies intégralement par le Président du sport pour licence ou autre activité ou du directeur de l'école, pour les voyages d'étude et dûment signées et tamponnées .

Merci de votre compréhension. LE C.S.E.